



Habilitation électrique : opérations d'ordre non électrique sur canalisations électriques enterrées (BF-HF) pour les exécutants ou chargés de chantier

INTER – INTRA



Objectifs : Exécuter en sécurité des opérations de soutènement et/ou de ripage sur des canalisations enterrées. Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique. Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique. Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation chargé de travaux BF HF.



Public visé

Toutes personnes qui doivent intervenir pour des interventions, les mettant en contact avec des canalisations isolées non consignées souterraines après leurs dégagements pour effectuer à moins de 10 cm du nettoyage, soutènement, ouverture de fourreaux ou mise en protection.



Pré-requis

Pour suivre cette formation, aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation. Maîtrise orale et écrite de la langue française.



Nombre de participants

12 personnes maximum.



Durée

7 heures soit 1 jour de formation pour les exécutants et 10,5 heures soit 1,5 jours pour les chargés de chantier.



Intervenant(s)

Formateur-expert en prévention du risque électrique, justifiant d'une expérience de terrain et suivi selon notre processus qualité.



Attribution finale

Avis et titre d'habilitation vierge adressés à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510 : 3 ans) et une attestation d'assiduité.

Dans la formation, nous aborderons les thèmes suivants :

- ❏ Notions sur les grandeurs de base
- ❏ Dangers de l'électricité
- ❏ Zones à risque électrique
- ❏ Niveaux d'habilitation BF/HF
- ❏ Documents applicables
- ❏ Moyens de protection (Consignation - EPC - EPI)
- ❏ Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- ❏ Conduites à tenir en cas d'endommagement d'une canalisation électrique isolée

Pratique

- ❏ Travaux pratiques et évaluation pratique sur installation type.
- ❏ Mettre en œuvre le mode opératoire adapté aux canalisations électriques isolées enterrées selon les instructions du chargé de chantier ou du chargé de travaux habilité symbole BF ou HF.
- ❏ Savoir exécuter un nettoyage en vue d'identification, un ripage ou un soutènement de canalisation, une ouverture de fourreau et mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires.
- ❏ Savoir protéger l'ouvrage ou installation contre tout risque mécanique ou thermique.

En supplément : Travaux Pratique de 0,5 jours obligatoire pour les chargés de chantier et sur demande

Attention : les stagiaires doivent venir de préférence avec leurs EPI (gants, casque, chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée)

Partie pratique pour le BF-HF Chargé de Chantier :

- ❏ Identifier les acteurs concernés par les travaux en fouilles.
- ❏ Savoir dialoguer avec tous les acteurs.
- ❏ Contribuer à l'unicité et à la cohérence des décisions et des actions, et à la maîtrise de l'information.
- ❏ Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à ses prérogatives.
- ❏ Contrôler les habilitations des exécutants sous son autorité, et les autres autorisations pouvant être requises.
- ❏ Appliquer les prescriptions du chargé de travaux ou du chargé d'exploitation.
- ❏ Analyser les risques propres à ses activités et à celles de ses exécutants.
- ❏ Définir et mettre en place la zone de travail.
- ❏ Transmettre et faire appliquer les instructions de sécurité.
- ❏ Assurer la surveillance vis-à-vis du risque électrique et des autres risques du chantier.



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, e jeux de rôles, de travaux en groupe permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction d'analyse et d'exercices pratiques. PC, vidéoprojecteurs et ressources multimédia. Nos centres sont «équipés de feuilles pédagogiques».



Documents Pédagogiques

Un livret de stage est fourni au stagiaire.



Suivi / Évaluation

Une évaluation pratique et théorique sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme. Evaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité. Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 101 000 € - RCS Paris 510 602 808

Siège : 41/45 Boulevard Romain Rolland 75014 PARIS - Administratif : 79/83 Rue Benoit Malon 94250 GENTILLY

Tel : 01.47.40.10.10 - formation@temis.fr

Retrouvez nos centres et nos calendriers sur notre site internet : www.temis-formation.fr